



COMPTE - RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du 02 Mars 2016

Présents :

Mesdames : Isabelle ALVAREZ, Claudine BOIRIE, Patricia BRUEL, Gisèle DUBARRY, Éliane PAMBRUN,

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Marc DECKER, Jean-Claude DEJEANNE, Gaston FORGUES, Ghislain NOWAK, Marc PIQUEMAL.

Excusés :

Mme Stéphanie DOLIE.

Mme Anne THEIL ayant donné procuration de vote à Mme Éliane PAMBRUN.

M Pierre LASPALLE ayant donné procuration de vote à Mme Gisèle DUBARRY.

M Daniel PENE ayant donné procuration de vote à Mme Patricia BRUEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Marc PIQUEMAL.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – **Demande de subventions complémentaires au titre de la DETR 2016.**
 - a) Mise aux normes du circuit électrique de l'église.
 - b) Proposition d'acquisition d'un terrain jouxtant le parc DAUPHOLE.
- 2 – **Demande d'attribution de dotation au titre des Amendes de Police 2016.**
- 3 – **Renouvellement d'adhésion au PEFC**
(Programme de reconnaissance des forêts certifiées)

QUESTIONS DIVERSES.

Lecture par Mme PAMBRUN du compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2016 ;
M. CHAUVEAU demande que soit précisé au point 3 que le changement de catégorie des deux agents entraîne la suppression des anciens postes.

Lecture par Mme PAMBRUN du compte rendu du Conseil Municipal du 11 février 2016 ;
M. CHAUVEAU demande que soit précisé au point 3 le détail des abstentions,
à savoir Mmes ALVAREZ, BRUEL, DOLIE, THEIL.

1-Demande de subventions complémentaires au titre de la DETR 2016 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux):

-1/ Mise aux normes du circuit électrique de l'église:

Ces travaux concernent la mise aux normes du parafoudre ainsi que l'installation d'un deuxième conducteur de descente. Un devis a été établi par la société Laumaillé à hauteur de 5000 €.

M. CHAUVEAU souligne la responsabilité du Maire quant aux accidents à venir.

M. le Maire propose d'inscrire cette mise aux normes dans la nouvelle demande de financement DETR au taux maximum pour cet investissement de 5 000 €.

VOTE A L'UNANIMITE

--2/proposition d'acquisition d'un terrain jouxtant le parc DAUPHOLE:

M. le Maire nous indique la possibilité d'obtenir un financement DETR dans le cadre d'une acquisition foncière. Avec les manifestations qui vont se dérouler autour de la maison DAUPHOLE, le manque de places de stationnement dans ce secteur va poser problème. La création de places de stationnement pourrait être une opportunité avec la mise en vente de ce terrain de 320 m².

Mme BRUEL, M. CHAUVEAU demandent des précisions sur le prix demandé et le nombre de places de stationnement prévues.

M. le Maire précise que le vendeur souhaiterait un prix de l'ordre de 100 € /m² environ. Si cette opportunité était retenue par le Conseil, une offre pourrait être faite à un prix inférieur compte tenu des prix actuels du marché.

M. DEJEANNE a fait une simulation de positionnement de places de parking sur le pourtour du terrain avec une allée centrale et souligne les difficultés pour manœuvrer, ainsi que pour l'accès et la sortie, MME PAMBRUN a fait une simulation avec un stationnement en épis sur un côté du terrain.

M. CHAUVEAU remarque que ce terrain dans le cadre du POS est constructible et pourrait le rester dans le cadre du PLU à venir.

M. FORGUES évoque la possibilité d'extension du stationnement dans le prolongement du terrain du Cap Deth Teilh.

M. DEJEANNE émet des réserves sur le coût global de l'opération incluant l'aménagement du terrain (revêtement, éclairage clôture...) ainsi que sur le montant du financement (subventions).

MME BRUEL souligne les éventuelles nuisances pour les riverains dans le cas de stationnement.

M. le Maire souligne l'opportunité de disposer de stationnement à proximité.

La proposition d'acquisition est mise au vote,

-Pour : **5** MM. DECKER, NOWAK et PIQUEMAL, MMES PAMBRUN et THEIL.

-Abstention : **3** MMES ALVAREZ, BOIRIE, M. FORGUES.

-Contre : **6** MMES BRUEL et DUBARRY, MM. CHAUVEAU, DEJEANNE, PENE et LASPALLES.

La proposition d'acquisition n'est pas retenue.

2- Demande d'attribution de dotation au titre des amendes de police 2016.

La commune peut bénéficier de dotation issue des amendes de police.

M. le Maire propose de demander une dotation de 3 000 euros et de l'affecter au co-financement du projet de création du parcours d'initiation sécurisé au vélo pour les plus jeunes, sachant que les financements complémentaires sont attendus au titre de la DETR.

Cette demande de dotation est acceptée à l'unanimité.

3- Renouvellement d'adhésion au PEFC (Programme de reconnaissance des forêts certifiées).

L'adhésion au label ONF pour une forêt bien exploitée est de **244,47€/an pour 5 ans.**

Renouvellement d'adhésion voté à l'unanimité.

4- Une délibération de dernière minute nous est demandée par la CCHB:

Il existe actuellement deux Ateliers d'initiation informatique à Bagnères de Bigorre et à Campan.

Considérant qu'il s'agit d'un service utile aux usagers de l'ensemble du territoire communautaire ainsi qu'une mise en cohérence des services, il est proposé au conseil municipal de se prononcer favorablement au transfert des espaces publics informatiques de Bagnères de Bigorre et de Campan, sans transfert de charges, à effet du 1 Avril 2016.

La proposition est votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES:

M. le Maire nous communique que la pose des nouveaux compteurs électrique communicants Linky a débuté au 1 décembre 2015 au niveau national. Différentes réactions ayant eu lieu, la Mairie est destinataire d'informations permettant de répondre aux interrogations des futurs usagers.

M. CHAUVEAU informe le Conseil Municipal de l'intervention sur la commune d'une société d'élagage concernant le dégagement des lignes à haute tension,

Question de MME BRUEL de la part de M. PENE qui souhaiterait recevoir les convocations du conseil municipal plus tôt du fait des vacances et des congés de fin de semaine.

M. le Maire précise que, malgré l'urgence, les délais réglementaires habituels ont été respectés.

MME BRUEL demande que soient nettoyées les toilettes de l'église qui sont utilisées par le public lors des manifestations au Parc DAUPHOLE.

M. CHAUVEAU demande des précisions sur la dotation des lampes à économie d'énergie.

M. LE MAIRE précise que notre territoire a été retenu et recevra une dotation de l'ordre de 200 lampes, la distribution est prévue d'ici un mois, les bénéficiaires seront les enfants de l'école dans le cadre du projet d'école autour du développement durable. Le complément sera réservé aux personnes à faibles revenus,

MME BRUEL demande si des réunions de la commission pour l'école ont eu lieu.

M. le Maire informe qu'aucune réunion n'a eu lieu. Il est possible de les prévoir après les Conseils d'école.

M. DEJEANNE demande si des fonds sur les enveloppes parlementaires vont être débloqués.

M. le Maire informe qu'une enveloppe de 5 000 € de M. GLAVANY Député des H.P. a été réservée à destination des travaux prévus pour la mise en accessibilité de la Mairie.

MME ALVAREZ demande si on aborde les questions reportées lors du précédent Conseil Municipal (Accueil d'un(e) volontaire en Service Civique et Règlement intérieur d'utilisation de la Maison du Village).

M. le Maire propose que l'on évoque ces sujets lors d'un futur Conseil Municipal.

La séance est levée à 19H 55.

Le secrétaire de séance
Marc PIQUEMAL